

SUIVI DES INTERVENTIONS DES CITOYENS
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 14 AVRIL 2020

Intervenants (citoyens)	Sujet	Gestionnaire responsable	Suivi	Échéancier
Jocelyn Legault	Le 2 avril 2020, le conseil a reçu des questions par courriel de la part de M. Jocelyn Legault. Conformément à l'article 10.1 du Règlement 375-2019 portant sur les règles de régie interne des séances du conseil municipal abrogeant le règlement 156-2003 et ses amendements, la mairesse a demandé de ne pas déposer les questions puisqu'il s'agit d'un dossier de propriété protégé par la Loi d'accès à l'information.	N/A	Pour vos questions, il s'agit d'un dossier de propriété qui est protégé par la Loi d'accès à l'information.	